PAIX LITURGIQUE

Soutenir Paix Liturgique

Nous avons besoin de vous ! Si vous désirez soutenir notre action en faveur de la paix liturgique et de la réconciliation, vous pouvez faire un don déductible de vos impôts, s
en ligne, soit par chèque ou par virement.

Nous vous remercions par avance de votre aide et de votre générosité !

Faire un don en ligne

Quel que soit votre type de carte bancaire, vous pouvez faire un **don sécurisé** via **Paypal.**

N'oubliez pas d'indiquer votre **adresse postale** pour le **reçu fiscal** si vous êtes imposés en France (réduction d'impôt égale à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

Envoyer un chèque ou effectuer un virement

Pour adresser un don par **chèque** à **PAIX LITURGIQUE** :
Établir votre chèque à l'ordre de "Paix Liturgique" et le faire parvenir à notre siège :
1 allée du Bois Gougenot - 78290 CROISSY-SUR-SEINE - France

Pour effectuer un don par **virement bancaire** :
IBAN : FR76 3000 3021 9700 0500 0158 593 - BIC/SWIFT : SOGEFRPP.

Verser un don régulièrement

Vous pouvez nous soutenir de façon régulière, en adhérant au **prélèvement automatique**, pour le **montant** et la **durée** de votre choix.

Pour cela, téléchargez le **formulaire** ci-dessous et renvoyez-le nous complété et signé à :
PAIX LITURGIQUE
1 allée du Bois Gougenot - 78290 CROISSY-SUR-SEINE - France